



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

CABINET DU PREFET

Service Interministériel de Défense  
et de Protection Civile

Affaire suivie par Magali HAURAIX  
Tél.: 02.43.01.50.32  
✉: magali.hauraix@mayenne.gouv.fr  
pref-defense-protection-civile@mayenne.gouv.fr

**DOSSIER-TYPE A L'USAGE DES ORGANISATEURS DE GRANDS  
RASSEMBLEMENTS**

**INFORMATIONS GENERALES**

Dénomination de la manifestation : .....

Commune(s) : .....

Adresse et lieu du déroulement : .....

Nature de la manifestation (sportive, culturelle, festive ...) : .....

Entrées payantes :  oui  non

Si oui, nombre de billets mis en vente : .....

<b>DATES :</b>				
<b>Horaires d'ouverture au public :</b>				
<b>Effectif public attendu sur la journée :</b>				
<b>Effectif public maximal en simultané :</b>				

## RESPONSABLES DE LA MANIFESTATION

- Organisateur de la manifestation

Personne morale : .....

NOM et prénom de son représentant : .....

Adresse : .....

tél. : .....

courriel : .....

- Responsable de la sûreté :

Société : .....

NOM et prénom de son représentant : .....

Adresse : .....

tél. : .....

Courriel : .....

- Responsable de la sécurité incendie :

Société : .....

NOM et prénom de son représentant : .....

Adresse : .....

tél. : .....

Courriel : .....

- Responsable du dispositif prévisionnel de secours (DPS) :

Association agréée de sécurité civile : .....

NOM et prénom de son représentant : .....

Adresse : .....

tél. : .....

Courriel : .....

**ANNUAIRE DES PERSONNES FAISANT PARTIE DU DISPOSITIF LE(S) JOUR(S) DE LA MANIFESTATION**

<u>Monsieur ou Madame le maire :</u> .....	
<u>Responsable de l'organisation :</u> .....	
<u>Responsable de la sûreté :</u> .....	
<u>Responsable de la sécurité incendie :</u> .....	
<u>Responsable du DPS / poste de secours :</u> .....	
<u>Médecin(s) sur la manifestation :</u> .....	
<u>Ambulance(s) :</u> .....	
Standard de la préfecture (SIDPC)	02.43.01.50.00
CODIS	18
SAMU	15
Police / Gendarmerie	17

**Ce document et ceux mentionnés dans le mémento à l'usage des organisateurs de grands rassemblements (cf. liste récapitulative au verso) doivent être adressés, au moins 2 mois avant le déroulement de la manifestation, par courrier à l'adresse suivante :**

Préfecture de la Mayenne  
Service interministériel de défense et de protection civiles  
46 rue MAZAGRAN  
CS 91507  
53015 LAVAL cedex

## liste récapitulative des pièces à joindre au dossier

- ❑ une note de présentation générale du site ;
- ❑ une note technique de sécurité attestant du respect des règlements en vigueur ;
- ❑ l'organisation générale de la sécurité incendie du site ;
- ❑ la composition et la répartition des missions du service de sécurité incendie ;
- ❑ les consignes générales de sécurité incendie ;
- ❑ un plan général du site de la manifestation ;
- ❑ des plans des différents sites (espace scénique, camping, parking ...) à l'échelle et quadrillés (permettant une meilleure coordination entre les différents acteurs des secours) ;
- ❑ des plans à l'échelle des aménagements intérieurs des ERP devront être joints, ils devront notamment comporter les différents éléments mis en place ainsi que la localisation et les dimensions des issues de secours.
- ❑ un plan faisant apparaître les conditions de desserte et d'accessibilité du site ;
- ❑ copie des arrêtés municipaux ou départementaux relatifs au stationnement et à la circulation ;
- ❑ l'emplacement des différents moyens de secours ;
- ❑ les éventuelles obligations de recours à une personne ou un organisme agréé pour certaines installations, ou habilité pour ce qui concerne les chapiteaux, tentes et structures ainsi que les gradins dont la capacité d'accueil est supérieure à 300 personnes ;
- ❑ copie des diplômes et qualifications des agents dédiés à la sécurité incendie ;
- ❑ les moyens d'alerte ;
- ❑ la grille d'évaluation des risques (ci-dessous) cosignée par le responsable de l'association de sécurité civile retenue et l'organisateur ;
- ❑ planning de présence des secouristes ;
- ❑ les attestations concernant les médecins et les ambulances engagés sur la manifestation.